

# Conseils

## → PLUSIEURS SEMAINES AVANT

- Penser à vos changements d'adresses
- Bancaire
- Employeur
- Sécurité Sociale
- Caisse d'Allocations familiales
- Centre des Impots
- Mutuelle
- Caisse de retraite
- A vos opérateurs Téléphoniques ( France Télécom, SFR)
- la Poste
- Vos Assureurs ( Habitation, Voiture,,,) )
- Changement sur les cartes grises, pièce d'identité,
- Centre de Service ( EDF, GDF, EAUX ,,,)
- Changer vos abonnements ( Télévision par câble, Canal+)
- Vérifier la validité de votre Passeport ( formalités plus rapide à l'ancienne adresse )
- En tant que CoPropriétaire, si vous vendez votre appartement, réclamer l'arrêté des comptes aux syndic
- En tant que locataire, prévenez votre propriétaire
- Prévenir votre gardien et/ou gardienne de la date du déménagements ( ascenseur )
- Prévenir éventuellement vos voisins

## → LA VEILLE

- Déposer tout objet fixé aux murs, plafonds, planchers
- Décrocher les lustres, appliques, rideaux, armoires de toilette
- Vider votre réfrigérateur et le congélateur, les faire dégivrer
- Mettre vos petits objets personnels, papiers, bijoux, etc dans un carton

## → LE JOUR MEME

- A la fin du chargement, faite le tour avec le Chef d'Equipe l'ensemble des pièces, sans oublier les placards, la cave, le grenier. Assurez vous de n'avoir rien oublié
- Ne pas oublier de laisser le matériel de Nettoyage pour le logement
- Dès que les déménageurs ont quitté les lieux, penser à fermer :
  - o les robinets d'eaux, de gaz
  - o Eteindre l'électricité
  - o Fermer les volets
  - o Vider la boîte aux lettres
  - o Enlever le nom sur la porte et la sonnette



DECAUX DEMENAGEMENT  
8 rue Lemercier  
75017 PARIS



Tél. : 01 48 21 90 58  
Tél. : 06 65 66 20 47



contact@decaux-dem.com